

Les pronoms personnels

Pour conjuguer un verbe, on place successivement **je, tu, il ou elle, nous, vous, ils ou elles.**

SINGULIER : une seule personne fait l'action.

1^{ère} personne « **je** »
représente celle qui parle ;

2^{ème} personne « **tu** »
représente celle à qui l'on parle ;

3^{ème} personne « **il / elle** »
représente celle de qui l'on parle ;

PLURIEL : plusieurs personnes font l'action

1^{ère} personne « **nous** »
représente celles qui parlent ;

2^{ème} personne « **vous** »
représente celles à qui l'on parle ;

3^{ème} personne « **ils / elles** »
représente celles de qui l'on parle.

SINGULIER

1^{ère} personne



Je m'appelle
Manon.

2^{ème} personne



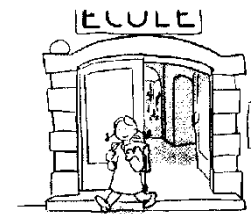
Tu
dances
bien



3^{ème} personne



Elle sort
de l'école



PLURIEL

1^{ère} personne



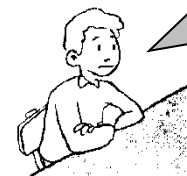
Nous allons
à l'école.

2^{ème} personne



Vous êtes
sages.

3^{ème} personne



Elles
n'écoutent
pas le maître.

